

Newsletter du Château de Modave

Avril 2011



Le 1er avril, le château de Modave ouvre à nouveau ses portes aux visiteurs. Venez y découvrir ou redécouvrir en famille ou entre amis ce joyau de notre patrimoine lové dans son incomparable écrin de verdure.

Cette année, les activités ne manqueront pas et nous vous en tiendrons désormais informés mensuellement via notre agenda.

De plus, nous vous avons réservé chaque mois une petite info supplémentaire sur notre château. Elle abordera des thèmes variés comme son architecture, son mobilier, ses propriétaires.... mais aussi sa grande et sa petite histoire.

Et justement, pour commencer en beauté, vous trouverez ci-après un récit des plus étonnant. Saviez-vous qu'on raconte que, si Louis XVI n'avait pas perdu la tête, il serait venu à Modave...

Et ceci n'est pas un poisson...!



Pour commencer, voici
un petit condensé
du programme
de cette année



Label de qualité des
attractions touristiques
wallonnes : 4 soleils

Le château de Modave
est la propriété de

VIVAQUA

Concerts sur le piano historique: Liszt & l'amitié romantique

Dimanche 22 mai à 18h : Récital de Maria Pia Carola

Dimanche 29 mai à 16h : Théâtre de marionnettes Mabotte
Spéciale enfants Accompagnement au piano

Dimanche 5 juin à 18h : Récital Liszt commenté et joué par
Olivier de Spiegeler

Balade contée: Le 26 juin 2011

Théâtre: Du 5 au 24 juillet à 20h45 (relâche le lundi)
Le Coup du siècle par la Cie Lazzi

Expositions:

« Jean-Joseph Halleux » sculpteur liégeois du 3 septembre au 30 octobre

« Noël - Nouvel An » du 10 décembre 2011 au 8 janvier 2012
Décoration des différents salons du château

Pour tout renseignement : ☎ 085/41.13.69 - info@modave-castle.be

Si Louis XVI n'avait pas perdu la tête, il serait venu à Modave !

Depuis 1731, le château de Modave est la propriété des Ducs de Montmorency, noble et grande famille française très proche de la famille royale. L'épouse d'Anne-Léon de Montmorency était d'ailleurs dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette !

En avril 1791, se sentant de plus en plus menacée par les événements révolutionnaires, la famille quitte la France et se réfugie à Modave.

Au même moment, Louis XVI, assigné à résidence aux Tuileries, prépare sa fuite. A ce sujet, on raconte que le duc de Montmorency lui aurait, ni plus ni moins, proposé son château condruzien comme lieu de refuge. Ce qu'il aurait accepté; notamment parce que son frère cadet, comte d'Artois et futur Charles X, y résidait déjà avec quelques grandes personnalités françaises.

Mais cette petite histoire rapportée par la tradition locale au XIXe siècle peut-elle vraiment être raccrochée à la Grande Histoire de France ?

Cette dernière relate que Louis XVI fuit Paris avec sa famille pour se rendre à Montmedy à côté des frontières de l'actuelle Belgique pour y rassembler des troupes et reconquérir son pays. Hélas, le 22 juin 1791, il est arrêté en chemin, à Varennes, et renvoyé dans la capitale sous bonne escorte.

Mais qui sait, peut-être le roi avait-il secrètement l'idée de chercher refuge en terre étrangère ? Nul ne peut affirmer le contraire; et ce d'autant plus que les soutiens sur lesquels il pouvait compter dans son pays s'amenuisaient de jour en jour.

Quant à son frère cadet, il partit dès le lendemain de la prise de la Bastille. On sait qu'il est passé dans nos contrées avant de rejoindre Coblenz en juillet 1791. Il n'est donc pas impossible qu'il ait séjourné et profité du cadre paisible, confortable et enchanteur du château où il aurait appris la terrible nouvelle de l'arrestation de Louis XVI.

Le mystère reste entier, la légende subsiste... Une légende qui inspira et inspirera encore sans doute plus d'un auteur, plus d'un artiste et plus d'un visiteur...



*La nouvelle de l'arrestation de Louis XVI à Varennes C. Cap, 1902
Salon des Gobelins du Château de Modave*